

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Université Batna 2 – Mostefa Ben Boulaïd
Faculté de Technologie



PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Référence de la session			
N° de la session	Date	Type de la session	
		Ordinaire	Extraordinaire
05/CS/FT/UB2/2025	20/02/2025	X	

Le vingt du mois de février de l'année deux mille vingt-cinq, s'est tenue une session *ordinaire* du conseil scientifique de la faculté de technologie.

La réunion a débuté à 09h30.

L'état de présence des membres était comme suit :

NOM et Prénom	Qualité	Présent	Présent par procuration	Absence justifiée	Absent
BOUZGOU Hassen	Président du CSF	•			
SAIDANI Nouredine	Doyen	•			
MEBARKI Ghazali	Vice doyen Post-Graduation	•			
BOUDOUH Mounir	Vice doyen Pédagogie	•			
BENDIB Samir	Chef du dép. ELT	•			
LABBAL Mohamed El Hadi	Chef du dép. ELN	•			
MAKHLOUFI Rafik	Chef du dép. GM	•			
MOUSS Mohamed Djamel	Chef du dép. GI			•	
TIRI Ammar	Chef du dép. HYD		•		
SAADI Mohamed	Chef du dép. GC	•			
SIARI Aissa	Chef du dép. ST	•			
ABDOU Chaabane	Chef du dép. GP	•			
BELKACEM Sebti	Chef du dép. ELM	•			
GUETTAFI Amor	Dir. du lab. LSTEB	non pris en compte dans le quorum			
AZOUI Boubaker	Dir. du lab. LEB		•		
NAIT SAID Nasreddine	Dir. du lab. LSPIE	non pris en compte dans le quorum			
BENHAYA Abdelhamid	Dir. du lab. LEA	•			
CHAFAA Kheireddine	Dir. du lab. LAAAS	non pris en compte dans le quorum			
BRIOUA Mourad	Dir du lab. LICEGS	•			
OUTTAS Toufik	Dir du lab. LAMSM	•			
MEBARKI Ghazali	Dir. du lab. LESEI				
TIRI Ammar	Dir. du lab. LRHYA				
MOUSS Kinza Nadia	Dir. du lab. LAP	•			
YAHIAOUI Djarir	Dir. du lab. LGC-ROI	•			
BENOUDJIT Nabil	Président CSD ELN				•
REBIAI Cherif	Président CSD GM		•		



BENAGGOUNE Said	Président CSD ELT	•			
ABDELHAMID Samir	Président CSD GI	•			
BAHLOUL Ouassila	Présidente CSD GC	•			
HOUCHE Larbi	Président CSD HYD	•			
BOULCINA Raouf	Président CSD GP	•			
CHIKHI Abdesslem	Président CSD SC ST	•			
LAKHDAR Nacereddine	Représentant ELN	•			
DENDOUGA Abdelghani	Représentant ELN		•		
REBIAI Cherif	Représentant GM		•		
LAHBARI Miloud	Représentant GM	•			
IKHLEF Malika	Représentante ELT		•		
BENLALOU Idriss	Représentant ELT			•	
SENOUSSI Ahmed	Représentant GI	•			
MAZOUZ Badis	Représentant GC				•
MANSOURI Tarek	Représentant GC				•
KHAMA Reda	Représentant GP		•		
SAMER Said	Représentant GP				•
BAIRA Fayçal	Représentant Socle commun ST	•			
BOUKHENOUEFA Noureddine	Représentant Socle commun ST	•			
ZATAR Nassima	Représentante M. A. A	•			
YOUB Youcef	Représentant M. A. A		•		
BENHACHANI Messaoud	Resp. Bibliothèque			•	

Ordre du jour :

1. Décisions et orientations pour le fonctionnement du conseil scientifique et les soutenances de doctorat,
2. Dossiers de soutenances de doctorat en sciences et 3^{ème} cycle (LMD),
3. Processus d'évaluation d'un cours en-ligne,
4. Annulation des décisions portant sur la proposition des membres des jurys de soutenance de thèses de doctorat,
5. Divers des départements,
6. Divers de la faculté.

1. Décisions et orientations pour le fonctionnement du conseil scientifique et les soutenances de doctorat

À l'ouverture de la session ordinaire du conseil scientifique de la faculté de technologie, et après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents, le président a procédé à la clarification des points suivants relatifs au fonctionnement du conseil scientifique de la faculté:

1.1 Critères d'acceptation des revues dans les dossiers de soutenance de doctorat

Le conseil rappelle que, conformément aux directives de la DGRSDT (Correspondance N° 06/DG/DGRSDT/2025 du 5 janvier 2025) et du vice-rectorat chargé de la post-graduation, de l'habilitation universitaire et de la recherche scientifique, seuls les articles publiés dans des revues indexées dans les bases **A et Scopus** sont désormais acceptés dans les dossiers de soutenance de doctorat pour **les grands domaines de recherche en sciences et technologie**. Toute publication dans une revue non indexée dans ces bases ne pourra être prise en compte lors de l'examen du dossier.

1.2 Signalement des revues ne respectant pas l'éthique scientifique

Le conseil scientifique souligne l'importance fondamentale de l'éthique scientifique dans le processus de publication. À cet égard, les revues qui ne respectent pas les standards de qualité académique, les procédures d'évaluation par les pairs ou qui adoptent des pratiques douteuses, y compris celles déjà indexées dans des bases de données reconnues, seront signalées au vice-rectorat chargé de la post-graduation. Ces revues pourront faire l'objet d'un rapport à la commission nationale des revues scientifiques en vue d'une exclusion des listes officielles. Une attention particulière sera mise en place afin de préserver l'intégrité des publications scientifiques des doctorants et des enseignants de la faculté.

1.3 Justification des retards dans les soutenances de doctorat

Le conseil a également souligné l'importance de respecter les délais entre la publication d'un article et la demande de soutenance. Tout retard significatif devra être dûment justifié par un rapport rédigé conjointement par le doctorant et son encadrant, puis soumis à l'examen du comité scientifique du département ainsi qu'au conseil scientifique de la faculté. Ces instances évalueront la validité des motifs invoqués et statueront sur les mesures appropriées à prendre.

1.4 Missions et rôle scientifique du conseil

Le conseil tient à rappeler que sa mission principale revêt un caractère essentiellement scientifique. En effet, conformément à l'article 45 du décret exécutif n° 03-279 du 24 août 2003, qui définit les missions et prérogatives du conseil, son rôle consiste à examiner, évaluer et discuter des aspects scientifiques des travaux de recherche présentés, ainsi qu'à garantir la rigueur et la qualité des productions académiques. Le conseil se concentre sur l'analyse approfondie des méthodologies de recherche, de la pertinence des résultats obtenus, de l'originalité des contributions scientifiques et de leur conformité aux standards internationaux en vigueur. Il encourage également les échanges constructifs entre ses membres afin de favoriser un débat scientifique enrichissant, propice à l'amélioration continue des travaux de recherche. Par ailleurs, le conseil s'attache à promouvoir l'excellence académique et à veiller à ce que les thèses soutenues répondent aux critères de qualité et d'innovation attendus dans le domaine de la recherche scientifique. Cela permet non seulement de renforcer la crédibilité et la visibilité des travaux des doctorants aux niveaux national et international, mais aussi de contribuer à accroître la réputation de l'université de Batna 2 sur ces mêmes plans.

1.5 Participation des enseignants du département de socle commun S.T. dans les activités d'encadrement et d'expertise des thèses

Le conseil souligne l'importance d'offrir aux enseignants du département de socle commun l'opportunité de s'impliquer activement dans l'encadrement et les soutenances de doctorat, ainsi que dans l'encadrement des masters ce qui leur permettra non seulement de développer leur parcours de recherche et d'acquérir une expérience significative en matière d'encadrement académique, mais aussi de bénéficier de perspectives d'évolution professionnelle. En outre, leur participation contribuera au renforcement des capacités pédagogiques et scientifiques des autres départements, en favorisant le partage des compétences et en soutenant les activités de recherche et d'enseignement. Cette démarche s'inscrit dans une vision globale visant à valoriser le potentiel de tous les enseignants et à encourager la collaboration entre les différents départements de la faculté.

1.6 Valorisation des doctorants publiant dans des revues de catégorie A+ : attribution d'un certificat de reconnaissance

Le conseil scientifique maintient sa pratique de reconnaître et de féliciter les doctorants ayant publié dans des revues de catégorie A+ en leur décernant un certificat de reconnaissance (référence PV N° 02/CS/FT/UB2/2020 du 14/12/2020). Ce certificat, signé par le président du conseil scientifique de la faculté, a pour objectif de mettre en lumière leurs contributions scientifiques remarquables et de promouvoir l'excellence académique au sein de la faculté. Cette initiative s'inscrit dans une démarche visant à soutenir la recherche de haut niveau, tout en motivant les doctorants et leurs encadrants à poursuivre leurs efforts dans cette voie.

2. Dossiers de soutenances de doctorat en sciences et 3^{ème} cycle (LMD)

2.1 Département d'hydraulique

2.1.1. Candidate 1: BOUDJELAL Samia (Sciences: première année d'inscription en 2011)

Compte tenu :

- du procès-verbal du comité scientifique, n° **05 du 04 février 2025**, du département d'hydraulique ;
- de la consultation de la copie de la thèse par des membres du conseil via plateforme de suivi de la faculté de technologie ;
- du rapport favorable du directeur de thèse autorisant la candidate à soutenir sa thèse ;
- du rapport favorable du directeur de thèse mentionnant l'adéquation de la publication réalisée par la candidate avec le contenu de la thèse ;
- du rapport de score de similarité (plagiat) de la thèse du candidate, indiquant un score de **21%** ;
- de l'identification que la revue présentée, par la candidate, est de catégorie **B** et d'une pérennité supérieure à 2 ans ;
- de la validation, par tous les membres du conseil scientifique, de la publication **parue** dans la revue :
 - Titre de la revue (*Editeur*): Engineering, Technology & Applied Science Research (*Dr D. Pylarinos*)
 - Volume (issue): 14 (5)
 - Pages : 17393-17397
 - Année : 2024
 - P-ISSN : 2241-4487
 - Catégorie: **B (Scopus)**

Le conseil scientifique donne un **avis favorable** pour la proposition des membres de jury de soutenance de doctorat en science de la candidate : **BOUDJELAL Samia**.

Thème : Modélisation numérique des écoulements brusquement instationnaires dans les canaux à géométrie complexe.

Membres du jury :

Nom & Prénom	Grade	Université/Institution	Qualité
TIRI Ammar	Professeur	Université Batna 2	Président
FOURAR Ali	Professeur	Université Batna 2	Rapporteur
MASSOUH Fawaz	Professeur	ENSAM de Paris, France	Co-Rapporteur
ZEROUAL Abdelatif	M.C. A	Université de Oum El-Bouaghi	Examineur
ZEDIRA Hama	Professeur	Université de Khenchela	Examineur

2.1.2. Candidate 2: MANSOURI Ibtissem (LMD: première année d'inscription en 2019)

Compte tenu :

- du procès-verbal du comité scientifique, n° **05 du 04 février 2025**, du département d'hydraulique,
- de la consultation de la copie de la thèse par des membres du conseil via plateforme de suivi de la faculté de technologie,
- du rapport favorable du directeur de thèse autorisant la candidate à soutenir sa thèse,
- du rapport favorable du directeur de thèse mentionnant l'adéquation de la publication réalisée par la candidate avec le contenu de la thèse,
- de l'obtention par la candidate de deux cent cinq (**205**) points répartis, conformément à l'annexe 2 du carnet du doctorant,
- du rapport de score de similarité (plagiat) de la thèse du candidate, indiquant un score de **27%**,
- de l'identification que la revue présentée, par la candidate, est de catégorie **B** et d'une pérennité supérieure à 2 ans,

- de la validation, par tous les membres du conseil scientifique, de la publication **parue** dans la revue :
 - Titre de la revue (*Editeur*): Modeling Earth Systems and Environment (*Springer International Publishing AG*)
 - Volume (issue): 10 (1)
 - Pages : 943–955
 - Année : 2024
 - P-ISSN : 2363-6203
 - Catégorie: **B (Scopus)**

Le conseil scientifique donne un **avis favorable** pour la proposition des membres de jury de soutenance de doctorat LMD 3^{ème} cycle de la candidate : **MANSOURI Ibtissem**.

Thème : Analyse des levés bathymétriques des barrages en Algérie : Etude de cas.

Membres du jury :

Nom & Prénom	Grade	Université/Institution	Qualité
TIRI Ammar	Professeur	Université Batna 2	Président
HOUICHI Larbi	Professeur	Université Batna 2	Rapporteur
BENGORA Djamel	M.C. B	Invité (Retraité)	Co-Rapporteur
MESSAID Belkacem	M.C. A	Université Batna 2	Examineur
HEDDAM Salim	Professeur	Université de Skikda	Examineur

2.2 Département de génie industriel

2.2.1. Candidat 1: MEHANNAOUI Raouf (Sciences: première année d'inscription en 2014)

Compte tenu :

- du procès-verbal du comité scientifique, n° 05 du 05 février 2025, du département de génie industriel ;
- de la consultation de la copie de la thèse par des membres du conseil via plateforme de suivi de la faculté de technologie ;
- du rapport favorable du directeur de thèse autorisant le candidat à soutenir sa thèse ;
- du rapport favorable du directeur de thèse mentionnant l'adéquation de la publication réalisée par le candidat avec le contenu de la thèse ;
- du rapport de score de similarité (plagiat) de la thèse du candidat, indiquant un score de **28%** ;
- de l'identification que la revue présentée, par le candidat, est de catégorie **A+** ;
- de la validation, par tous les membres du conseil scientifique, de la publication **parue** dans la revue :
 - Titre de la revue (*Editeur*): Food Control (*Elsevier*)
 - Volume (issue): 145
 - Pages : 109409
 - Année : 2023
 - P-ISSN : 0956-7135
 - Catégorie: **A+ (Domaine : Sciences agricoles et biologiques catégorie : Science de l'alimentation)**

Le Conseil Scientifique adresse ses félicitations au candidat, ainsi qu'à son encadrant et émet **un avis favorable** et pour la proposition des membres du jury de soutenance de thèse de doctorat en sciences du candidat : **MEHANNAOUI Raouf**.

Thème : Proposition d'un système de traçabilité et localisation à l'aide des réseaux sans fil.

Membres du jury :

Nom & Prénom	Grade	Université/Institution	Qualité
AITOUCHE Samia	Professeur	Université Batna 2	Président
MOUSS Kinza Nadia	Professeur	Université Batna 2	Rapporteur
KEZAR Okba	Professeur	Université de Biskra	Examineur
KADRI Ouahab	Professeur	Université Batna 2	Examineur
REZEG Khaled	Professeur	Université de Biskra	Examineur
BOUBICHE Djellal Eddine	Professeur	Ecole Nationale Supérieure des Energies Renouvelables et Développement Durable, Batna	Examineur
AKSA Karima	M.C. A	Université de Batna 2	Invitée

2.2.2. Candidate 2: LAHMAR Houria (LMD: première année d'inscription en 2019)

Compte tenu :

- du procès-verbal du comité scientifique, n° 05 du 05 février 2025, du département de génie industriel ;
- de la consultation de la copie de la thèse par des membres du conseil via plateforme de suivi de la faculté de technologie ;
- du rapport favorable du directeur de thèse autorisant la candidate à soutenir sa thèse ;
- du rapport favorable du directeur de thèse mentionnant l'adéquation de la publication réalisée par la candidate avec le contenu de la thèse ;
- de l'obtention par la candidate de deux cent quinze (215) points répartis, conformément à l'annexe 2 du carnet du doctorant ;
- du rapport de score de similarité (plagiat) de la thèse du candidate, indiquant un score de 26% ;
- de l'identification que la revue présentée, par la candidate, est de catégorie A+ ;
- de la validation, par tous les membres du conseil scientifique, de la publication **parue** dans la revue :
 - Titre de la revue (*Editeur*): Journal of Intelligent Manufacturing (*Springer*)
 - Volume (issue): 36
 - Pages : 1385–1407
 - Année : 2025
 - P-ISSN : 0956-5515
 - Catégorie : A+ (**Domaine** : Engineering **catégorie** : Industrial and Manufacturing Engineering)

Le Conseil Scientifique adresse ses félicitations à la candidate, ainsi qu'à ses encadrants et émet **un avis favorable** et pour la proposition des membres du jury de soutenance de thèse de doctorat en sciences de la candidate : **LAHMAR Houria**.

Thème : Développement de nouvelles politiques hybrides de manufacturing/remanufacturing : approche d'optimisation basée sur la simulation.

Membres du jury :

Nom & Prénom	Grade	Université/Institution	Qualité
MOUSS Mohamed Djamel	Professeur	Université Batna 2	Président
DAHANE Mohammed	M.C.	Université de Lorraine, France	Rapporteur
MOUSS Kinza Nadia	Professeur	Université Batna 2	Co-Rapporteur
SOUIER Mehdi	Professeur	Université de Tlemcen	Examineur
SENOUSSI Ahmed	M.C. A	Université Batna 2	Examineur
HAOUES Mohammed	M.C. B	Université Batna 2	Invité

2.2.3. Candidat 3: ABDESSEMED Ahmed Adnane (LMD: première année d'inscription en 2015)

Compte tenu :

- du procès-verbal du comité scientifique, n° 05 du 05 février 2025, du département de génie industriel ;
- de la consultation de la copie de la thèse par des membres du conseil via plateforme de suivi de la faculté de technologie ;
- du rapport favorable du directeur de thèse autorisant le candidat à soutenir sa thèse ;
- du rapport favorable du directeur de thèse mentionnant l'adéquation de la publication réalisée par le candidat avec le contenu de la thèse ;
- du rapport de score de similarité (plagiat) de la thèse du candidat, indiquant un score de 23% ;
- de l'identification que la revue présentée, par le candidat, est de catégorie B et d'une pérennité supérieure à 2 ans ;
- de la validation, par tous les membres du conseil scientifique, de la publication **parue** dans la revue :
 - Titre de la revue (*Editeur*): International Journal of Production Management and Engineering (*Universidad Politecnica de Valencia*)
 - Volume (issue): 11(2)
 - Pages : 167-177
 - Année : 2023
 - P-ISSN : 2340-5317
 - Catégorie : B (**Scopus**)

Le conseil scientifique donne un **avis favorable** pour la proposition des membres de jury de soutenance de doctorat LMD 3^{ème} cycle du candidat : **ABDESSEMED Ahmed Adnane**.

Thème : Contribution à la mise en place d'une solution distribuée intelligente pour le choix d'une technique d'ordonnancement adéquate.

Membres du jury :

Nom & Prénom	Grade	Université/Institution	Qualité
MOUSS Kinza Nadia	Professeur	Université Batna 2	Président
MOUSS Leila Hayet	Professeur	Retraîtée	Rapporteur
SOUIER Mehdi	Professeur	Université de Tlemcen	Examineur
ABDELHAMID Samir	Professeur	Université Batna 2	Examineur
SENOUSSI Ahmed	M.C. A	Université Batna 2	Examineur

2.2.4 Candidat 4: BOUTARFA Youcef (Sciences: première année d'inscription en 2016)

Compte tenu :

- du procès-verbal du comité scientifique, n° **05 du 05 février 2025**, du département de génie industriel ;
- de la consultation de la copie de la thèse par des membres du conseil via plateforme de suivi de la faculté de technologie ;
- du rapport favorable du directeur de thèse autorisant le candidat à soutenir sa thèse ;
- du rapport favorable du directeur de thèse mentionnant l'adéquation de la publication réalisée par le candidat avec le contenu de la thèse ;
- du rapport de score de similarité (plagiat) de la thèse du candidat, indiquant un score de **25%** ;
- de l'identification que la revue présentée, par le candidat, est de catégorie **A+** ;
- de la validation, par tous les membres du conseil scientifique, de la publication **parue** dans la revue :
 - Titre de la revue (*Editeur*): International Journal of Production Economics (*Elsevier*)
 - Volume (issue): 274
 - Pages : 109308
 - Année : 2024
 - P-ISSN : 0925-5273
 - Catégorie: **A+ (Domaine : Decision Sciences, catégorie : Management Science and Operations Research)**

Le Conseil Scientifique adresse ses félicitations au candidat, ainsi qu'à ses encadrants et émet **un avis favorable** pour la proposition des membres du jury de soutenance de thèse de doctorat en sciences du candidat : **BOUTARFA Youcef**.

Thème : Problème de planification de la production avec coordination et recyclage.

Membres du jury :

Nom & Prénom	Grade	Université/Institution	Qualité
BOUZGOU Hassen	Professeur	Université Batna 2	Président
SENOUSSI Ahmed	M.C. A	Université Batna 2	Rapporteur
BRAHIMI Nadjib	Professeur	Rennes School of Business, France	Co-Rapporteur
BELKAID Fayçal	Professeur	Université de Tlemcen	Examineur
BOUGLOULA Aïmed-Eddine	M.C. A	Université Batna 2	Examineur
ZOUACHE Djaafar	Professeur	Université de Bordj Bou Arréridj	Examineur
HAOUES Mohammed	M.C. B	Université Batna 2	Invité

2.3 Département de génie civil

2.3.1 Candidate 1: ZERDIA Meriem (LMD: première année d'inscription en 2018)

Compte tenu :

- du procès-verbal du comité scientifique, n° **08 du 06 février 2025**, du département de génie civil ;
- de la consultation de la copie de la thèse par des membres du conseil via plateforme de suivi de la faculté de technologie ;
- du rapport favorable du directeur de thèse autorisant la candidate à soutenir sa thèse ;
- du rapport favorable du directeur de thèse mentionnant l'adéquation de la publication réalisée par la candidate avec le contenu de la thèse ;

- de l'obtention par la candidate de deux cent cinq (205) points répartis, conformément à l'annexe 2 du carnet du doctorant ;
- du rapport de score de similarité (plagiat) de la thèse du candidate, indiquant un score de **30%** ;
- de l'identification que la revue présentée, par la candidate, est de catégorie **B** et d'une pérennité supérieure à 2 ans ;
- de la validation, par tous les membres du conseil scientifique, de la publication **parue** dans la revue :
 - Titre de la revue (*Editeur*): Indian Geotechnical Journal (*Springer India*)
 - Volume (issue): 54
 - Pages : 2096–2109
 - Année : 2024
 - P-ISSN : 0971-9555
 - Catégorie: **B (Scopus)**

Le conseil scientifique donne un **avis favorable** pour la proposition des membres de jury de soutenance de doctorat LMD 3^{ème} cycle de la candidate : **ZERDIA Meriem**.

Thème : Analyse de l'interaction des mouvements engendrés par le creusement de tunnel jumeaux : approche numérique 3D.

Membres du jury :

Nom & Prénom	Grade	Université/Institution	Qualité
DIMIA Mohammed Salah	Professeur	Université Batna 2	Président
DEMAGH Rafik	Professeur	Université Batna 2	Rapporteur
BEZIH Kamel	M.C. A	Université Batna 2	Examineur
MEZHOUD Samy	Professeur	Université Constantine 1	Examineur
AMRANE Moussa	M.C. A	Université Batna 2	Invité

2.3.2 Candidat 2: BENMAHDI Khaled (Sciences: première année d'inscription en 2016)

Compte tenu :

- du procès-verbal du comité scientifique, n° **08 du 06 février 2025**, du département de génie civil ;
- de la consultation de la copie de la thèse par des membres du conseil via plateforme de suivi de la faculté de technologie ;
- du rapport favorable du directeur de thèse autorisant le candidat à soutenir sa thèse ;
- du rapport favorable du directeur de thèse mentionnant l'adéquation de la publication réalisée par le candidat avec le contenu de la thèse ;
- du rapport de score de similarité (plagiat) de la thèse du candidat, indiquant un score de **22%** ;
- de l'identification que la revue présentée, par le candidat, est de catégorie **B** et d'une pérennité supérieure à 2 ans ;
- de la validation, par tous les membres du conseil scientifique, de la publication **parue** dans la revue :
 - Titre de la revue (*Editeur*): Military Technical Courier (*University of Defence in Belgrade*)
 - Volume (issue): 72(4)
 - Pages : 1889-1915
 - Année : 2024
 - P-ISSN : 0042-8469
 - Catégorie: **B (Scopus)**

Le conseil scientifique donne un **avis favorable** pour la proposition des membres de jury de soutenance de doctorat en science du candidat : **BENMAHDI Khaled**.

Thème : Contribution à l'étude des effets des excitations sismiques verticales sur la réponse des ponts en treillis à longue portée.

Membres du jury :

Nom & Prénom	Grade	Université/Institution	Qualité
SAADI Mohamed	M.C. A	Université Batna 2	Président
LAHBARI Noureddine	Professeur	Université Batna 2	Rapporteur
NACER Rahal	M.C. A	Université de Mascara	Co-Rapporteur
BOUTLIKHT Mourad	M.C. A	Université Sétif 1	Examineur
MESSAI Abderraouf	M.C. A	Université Sétif 1	Examineur

2.3.3 Candidate 3: SADDOUKI Souheyla (LMD: première année d'inscription en 2018)

Compte tenu :

- du procès-verbal du comité scientifique, n° **08 du 06 février 2025**, du département de génie civil ;
- de la consultation de la copie de la thèse par des membres du conseil via plateforme de suivi de la faculté de technologie ;
- du rapport favorable du directeur de thèse autorisant la candidate à soutenir sa thèse ;
- du rapport favorable du directeur de thèse mentionnant l'adéquation de la publication réalisée par la candidate avec le contenu de la thèse ;
- de l'obtention par la candidate de cent quatre-vingt-quinze (**195**) points répartis, conformément à l'annexe 2 du carnet du doctorant ;
- du rapport de score de similarité (plagiat) de la thèse du candidate, indiquant un score de **29%** ;
- de l'identification que la revue présentée, par la candidate, est de catégorie **B** et d'une pérennité supérieure à 2 ans ;
- de la validation par tous les membres du conseil scientifique de la publication **parue** dans la revue :
 - Titre de la revue (*Editeur*): International Journal for Computational Civil and Structural Engineering (ASV Publishing House)
 - Volume (issue): 19(3)
 - Pages : 92-113
 - Année : 2023
 - P-ISSN : 2587-9618
 - Catégorie: **B (Scopus)**

Le conseil scientifique donne un **avis favorable** pour la proposition des membres de jury de soutenance de doctorat LMD 3^{ème} cycle de la candidate : **SADDOUKI Souheyla**.

Thème : Influence des paramètres de simulation de l'interaction sol-pieu sur la réponse dynamique des structures.

Membres du jury :

Nom & Prénom	Grade	Université/Institution	Qualité
SAADI Mohamed	M.C. A	Université Batna 2	Président
YAHIAOUI Djarir	Professeur	Université Batna 2	Rapporteur
DEMAGH Rafik	Professeur	Université Batna 2	Co-Rapporteur
MERDAS Abdelghani	Professeur	Université Sétif 1	Examineur
BAHLOUL Ouassila	M.C. A	Université Batna 2	Examinatrice

2.4 Département de génie mécanique

2.4.1 Candidate 1: BENBIA Leila (Sciences: première année d'inscription en 2014)

Compte tenu :

- du procès-verbal du comité scientifique, n° **06 du 04 février 2025**, du département de génie mécanique ;
- de la consultation de la copie de la thèse par des membres du conseil via plateforme de suivi de la faculté de technologie ;
- du rapport favorable du directeur de thèse autorisant la candidate à soutenir sa thèse ;
- du rapport favorable du directeur de thèse mentionnant l'adéquation de la publication réalisée par la candidate avec le contenu de la thèse ;
- du rapport de score de similarité (plagiat) de la thèse de la candidate, indiquant un score de **26%** ;
- de l'identification que la revue présentée, par la candidate, est de catégorie **A** ;
- de la validation par tous les membres du conseil scientifique de la publication **parue** dans la revue :
 - Titre de la revue (*Editeur*): High Temperatures-High Pressures (Old City Publishing)
 - Volume (issue): 51(4)
 - Pages : 319-339
 - Année : 2022
 - P-ISSN : 0018-1544
 - Catégorie: **A**

Le conseil scientifique intègre le **Dr SALHI Hicham** en tant qu'invité au jury et émet un **avis favorable** concernant la proposition des membres du jury de soutenance de thèse en sciences de la candidate : **BENBIA Leila**.

Thème : Etude de la condensation du R134a et du propane et de leur mélange azéotropique.

Membres du jury :

Nom & Prénom	Grade	Université/Institution	Qualité
MEBARKI Ghazali	Professeur	Université Batna 2	Président
BOUGRIOU Cherif	Professeur	Université Batna 2	Rapporteur
MADANI Hakim	Professeur	Université Batna 2	Co-Rapporteur
ADOUANE Belkacem	Professeur	Université Batna1	Examineur
AKSAS Mounir	Professeur	Ecole Nationale Supérieur des Energies Renouvelables et Développement Durable, Batna	Examineur
KHALDI Fouad	Professeur	Ecole Nationale Supérieur des Energies Renouvelables et Développement Durable, Batna	Examineur
SALHI Hicham	M.C. A	Université Batna 2	Invité

2.4.2 Candidate 3: BENBOUTA Soumia (LMD: première année d'inscription en 2018)

Compte tenu :

- du procès-verbal du comité scientifique, n° 06 du 04 février 2025, du département de génie mécanique ;
- de la consultation de la copie de la thèse par des membres du conseil via plateforme de suivi de la faculté de technologie ;
- du rapport favorable du directeur de thèse autorisant la candidate à soutenir sa thèse ;
- du rapport favorable du directeur de thèse mentionnant l'adéquation de la publication réalisée par la candidate avec le contenu de la thèse ;
- de l'obtention par la candidate de deux cent cinq (205) points répartis, conformément à l'annexe 2 du carnet du doctorant ;
- du rapport de score de similarité (plagiat) de la thèse du candidate, indiquant un score de **28%**,
- de l'identification que la revue présentée, par la candidate, est de catégorie **B** et d'une pérennité supérieure à 2 ans ;
- de la validation par tous les membres du conseil scientifique de la publication **parue** dans la revue :
 - Titre de la revue (*Editeur*): Engineering, Technology & Applied Science Research (*Dr D. Pylarinos*)
 - Volume (issue): 15(2)
 - Pages : 20863-20870
 - Année : 2025
 - P-ISSN : 2241-4487
 - Catégorie: **B (Scopus)**

Le conseil scientifique donne un **avis favorable** pour la proposition des membres de jury de soutenance de doctorat LMD 3^{ème} cycle de la candidate : **BENBOUTA Soumia**.

Thème : Conception mécanique et vibratoire avancée d'une éolienne à axe vertical à attaque directe de type H-Darrieus.

Membres du jury :

Nom & Prénom	Grade	Université/Institution	Qualité
BENHIZIA Abdennour	Professeur	Université Batna 2	Président
FERROUDJI Fateh	Directeur de recherche	Unité de Recherche en Energies Renouvelables en Milieu Saharien, Adrar	Rapporteur
OUTTAS Toufik	Professeur	Université Batna 2	Co-Rapporteur
MADANI Salah	Professeur	Université Batna 2	Examineur
CHEBBAH Mohamed-Saïd	Professeur	Université de Biskra	Examineur

2.4.3 Candidat 3: NEZZAR Hamza (LMD: première année d'inscription en 2018)

Compte tenu :

- du procès-verbal du comité scientifique, n° 06 du 04 février 2025, du département de génie mécanique ;
- de la consultation de la copie de la thèse par des membres du conseil via plateforme de suivi de la faculté de technologie ;
- du rapport favorable du directeur de thèse autorisant le candidat à soutenir sa thèse ;
- du rapport favorable du directeur de thèse mentionnant l'adéquation de la publication réalisée par le candidat avec le contenu de la thèse ;
- de l'obtention par le candidat de cent quatre-vingt-quinze (195) points répartis, conformément à l'annexe 2 du carnet du doctorant ;
- du rapport de score de similarité (plagiat) de la thèse du candidat, indiquant un score de 26% ;
- de l'identification que la revue présentée, par le candidat, est de catégorie B et d'une pérennité supérieure à 2 ans ;
- de la validation par tous les membres du conseil scientifique de la publication **parue** dans la revue :
 - Titre de la revue (*Editeur*): Wind Engineering (*SAGE Publications Inc.*)
 - Volume (issue): 49(1)
 - Pages : 115-128
 - Année : 2025
 - P-ISSN : 0309-524X
 - Catégorie: **B (Scopus)**

Le conseil scientifique donne un **avis favorable** pour la proposition des membres de jury de soutenance de doctorat LMD 3^{ème} cycle de la candidate : **NEZZAR Hamza**.

Thème en Français:

Optimisation d'une matrice de matériau composite robuste et flexible pour un rotor éolien.

Thème en Anglais:

Optimisation of a robust and flexible composite material matrix for a wind turbine rotor.

Membres du jury:

Nom & Prénom	Grade	Université/Institution	Qualité
MADANI Salah	Professeur	Université Batna 2	Président
FERROUDJI Fateh	Directeur de recherche	Unité de Recherche en Energies Renouvelables en Milieu Saharien, Adrar	Rapporteur
OUTTAS Toufik	Professeur	Université Batna 2	Co-Rapporteur
BENHIZIA Abdennour	Professeur	Université Batna 2.	Examineur
CHEBBAH Mohamed-Saïd	Professeur	Université de Biskra	Examineur

3. Processus d'évaluation d'un cours en-ligne

Conformément à l'Article 05 du règlement intérieur du conseil scientifique de la faculté, le président du CSF a constitué une commission ad-hoc chargée d'étudier et de proposer les critères et les étapes à suivre pour l'évaluation des cours en ligne. La commission, composée d'experts et de responsables administratifs, est constituée des membres suivants :

- **Pr. Hassen BOUZGOU** : Président du CSF
- **Dr Nouredine SAIDANI** : Doyen de la faculté
- **Pr. Ghazali MEBARKI** : Vice-doyen chargé de la post-graduation
- **Dr Mounir BOUDOUH**: Vice-doyen chargé de la pédagogie
- **Pr. Soufiane TAIBI**: Responsable de la cellule EAD de la faculté de Technologie
- **Pr. Riadh OUZANI** : Enseignant à la faculté de Technologie
- **Dr Kaouthar BOUDIAF** : Responsable de la cellule EAD, Université Batna 2

La commission s'est réunie pour examiner les meilleures pratiques en matière d'évaluation des cours en ligne, en tenant compte des spécificités pédagogiques, techniques et académiques de la faculté. Après une journée de travail intensif, la commission a examiné plusieurs projets existants et a élaboré, par la suite, un projet détaillé. Ce projet propose une méthodologie claire et structurée pour l'évaluation des cours en ligne, incluant des critères techniques et scientifiques, ainsi que des étapes précises à suivre pour une évaluation complète.

Le projet a été présenté et discuté lors de la réunion du conseil scientifique par le vice-doyen chargé de la pédagogie de la faculté. Après un débat constructif, les membres du CSF ont approuvé à l'unanimité le projet ci-après.

3.1 Critères d'éligibilité et d'expertise pour les cours en ligne

Les critères sont définis par les éléments suivants :

1. **Cours à examiner** : doit correspondre à une matière incluse dans l'un des canevas approuvés par arrêté ministériel au sein de l'un des départements de la faculté de technologie. Il doit inclure les chapitres et les axes de la matière, conformément au programme défini dans le dernier canevas de l'offre de formation.
2. **Support de diffusion** : Moodle est la plateforme officielle de l'Université, spécialement conçue pour l'enseignement en mode hybride.
3. **Inscription des étudiants**: C'est une condition indispensable pour initier l'expertise. Si le cours n'a pas été dispensé en ligne sur la plateforme concernée, aucune expertise ne sera lancée et le candidat ne pourra pas prétendre à l'obtention de l'attestation.
4. **Période d'enseignement** : Le cours doit être créé au début du semestre d'enseignement et avoir été enseigné avant le semestre durant lequel le dossier est soumis, c'est-à-dire après la fin de l'enseignement de la matière.
5. **Structuration**: Le cours doit se conformer à la structure pédagogique établie par la tutelle. Il ne doit pas être entièrement présenté sous la forme d'un seul fichier (PDF, Word, PowerPoint ou autre), mais doit intégrer des activités d'apprentissage destinées aux étudiants inscrits. Le cours doit respecter les principes de base d'un enseignement en ligne, incluant notamment des activités pédagogiques variées et des interactions entre participants.
6. **Désignation des experts TIC**: La cellule EAD de la faculté sera chargée de l'évaluation technique du cours en désignant deux experts spécialistes en TIC.
7. **Désignation des experts scientifique**: Le comité scientifique du département sera chargé de l'évaluation scientifique et pédagogique du cours en désignant deux experts spécialistes dans le domaine du contenu de la matière pour évaluer le cours. L'un des experts doit, de préférence, être un enseignant extérieur au département.
8. **Délai de remise du rapport d'expertise technique**: 15 jours au maximum.
9. **Délai de remise du rapport d'expertise scientifique et pédagogique**: 45 jours au maximum.

3.2 1^{ère} Phase : Expertise technique du cours en ligne

Le candidat adresse une demande manuscrite (Annexe 1) à l'unité de l'enseignement à distance (EAD). Cette dernière initie le processus en désignant deux experts *anonymes* spécialisés dans les technologies de l'information et de la communication (TIC). Ces experts sont chargés de transmettre les résultats de l'évaluation technique, permettant ainsi de statuer sur la recevabilité (totale ou partielle) ou sur le rejet du cours en ligne. Un procès-verbal d'expertise (voir annexe 2) sera établi en fonction des cas suivants :

- Le cours ne sera accepté que si les trois conditions (critères d'inclusion) sont intégralement satisfaites (**3 oui**).
- Pour chaque rubrique, l'expert peut évaluer et attribuer une note allant de 0 jusqu'à la note maximale prévue.
- Le cours sera validé s'il obtient un total de 70 points ou plus, à condition que le candidat obtienne au moins:
 - **10 points minimum** pour les systèmes d'entrée;
 - **50 points minimum** pour le système d'apprentissage;
 - **10 points minimum** pour le système de sortie.
- Le cours ayant obtenu un total de points compris entre 50 et 70 points ne sera validé qu'après la levée des réserves identifiées.
- Le cours ayant un total de points inférieur à 50 sera **rejeté**.

Table 1 : grille d'expertise technique du cours en ligne.

Critères d'inclusion (conditions indispensables)		Oui/non
1. Cours accessible aux étudiants (étudiants inscrits au cours, cours visible, sections non cachées)		
2. Support pédagogique présent dans l'espace cours, ne se limitant pas à un seul fichier (PDF, Word, PowerPoint ou autre)		
3. Espace fonctionnel dédié aux échanges entre l'enseignant et les étudiants (forum, chat, visioconférence, etc.).		
Structuration de l'espace cours : Charte de conception		Note Max.
Système d'entrée	Fiche-contact et public cible	3
	Objectifs globaux clairement formulés	3
	Prérequis bien précisés	3
	Plan du cours	3
Système d'apprentissage	Le contenu est-il conforme au programme de la matière proposée ?	4
	Le contenu est-il divisé en unités d'apprentissage (chapitres ou cours) cohérentes et logiquement enchaînées ?	4
	Objectifs spécifiques bien formulés dans chaque chapitre	3
	Format des supports du cours : ▪ Pdf, Word, etc. (8 points) ▪ Présentations (PowerPoint ou autre) (5 points) ▪ Livre html personnel (2 points)	15
	Présence des visioconférences ou vidéos personnelles	15
	Qualité de la présentation et de l'interface : lisibilité des textes, qualité des images et des vidéos, facilité de navigation, etc.	4
	Des activités d'apprentissage sont-elles proposées (travaux dirigés, devoirs, tests formatifs, ateliers, etc.) ?	6
	Les étudiants interagissent-ils avec les activités proposées ?	5
	L'enseignant fournit-il un retour d'information (feedback) sur les activités d'apprentissage ?	6
	Activités d'évaluation ponctuelle (QCM, Tests,...)	6
	Des ressources externes (livres, vidéos, liens, etc.) adaptées à la matière enseignée sont-elles proposées ?	8
Système de sortie	Une évaluation finale est-elle prévue (examens, notation et corrigés types) ?	7
	Références bibliographiques	5
Total		

3.3 2^{ème} Phase : Expertise scientifique et pédagogique

Le candidat doit soumettre une fiche de candidature, comprenant une charte (voir annexe 3), à l'attention du/de la président(e) de son département. Ensuite, les comités scientifiques des départements (CSD) sont chargés de désigner deux experts anonymes de rang magistral, spécialisés dans le domaine concerné, afin d'évaluer la qualité pédagogique et scientifique du cours proposé. Un lien d'accès au cours, accompagné du programme officiel de la matière, sera transmis aux deux experts, qui devront produire leurs rapports d'expertise.

- Sur la base des résultats de l'expertise scientifique et pédagogique, le CSD validera les conclusions et émettra son avis concernant la recevabilité du cours en ligne.
- Si l'un des experts donne un avis défavorable, le comité scientifique désignera un troisième expert. Si ce dernier donne également un avis défavorable, le cours sera automatiquement rejeté.
- L'auteur doit lever les réserves avant toute validation du cours par le comité scientifique du département.
- Une attestation (Voir annexe 4) est délivrée par le comité scientifique du département pour que le candidat puisse l'inclure dans ses différents dossiers.

4. Annulation des décisions portant sur la proposition des membres des jurys de soutenance de thèses de doctorat

Vu :

- La correspondance émanant du Vice-Rectorat chargé de la Formation Supérieure de Troisième Cycle, de l'Habilitation Universitaire, de la Recherche Scientifique et de la Formation Supérieure de Post-Graduation, en date du **26 janvier 2025**, sous référence **22/SPGPGS/VRPGRSHU/UB2/2025** ;
- La correspondance de la Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique (DGRSDT), en date du **05 janvier 2025**, sous référence N° **06/DG/DGRSDT/2025** ;

Considérant les dispositions réglementaires et les orientations énoncées dans les correspondances susmentionnées, le conseil scientifique **annule** les décisions mentionnées dans le **PV N° 04/CS/FT/UB2/2024** en date du **29/10/2024**, portant avis favorable relatif à la proposition des membres des jurys de soutenance de thèses de doctorat pour les candidats suivants :

Nom & Prénom	Département	Intitulé de la thèse
DERRADJI Lazhar	Génie civil	Modélisation des structures, par éléments finis flexionnels basés sur l'approche en déformation.
BENDADA Larbi	Génie mécanique	Contribution à la mise en œuvre d'une approche d'évaluation des performances du processus de conception
HOUAS Nouredine	Génie mécanique	Formulation, développement et validation d'éléments finis basés sur l'approche en déformation pour l'analyse des structures
BOUHLAL Abdelkader	Génie électrique	Conception et modélisation des capteurs à courants de Foucault pour évaluation des propriétés des matériaux conducteurs
BOUDAB Chaib	Génie mécanique	Influence de la déformation de la pièce usinée ou de l'outil sur la capacité du processus de production

5. Divers des départements

5.1 Département de génie civil

5.1.1 Remplacement du directeur de thèse de doctorat en sciences du doctorante LAMARA Samia

Compte tenu :

- du procès-verbal du comité scientifique, n° 08 du 06 février 2025, du département de génie civil,
- du départ à la retraite du directeur de thèse **Pr. HAMMOUD Farid** enseignant à l'université Batna 2 ;
- de l'engagement du **Pr. BAHEDDI Mohamed** pour reprendre l'encadrement de la doctorante **LAMARA Samia** ;

Le conseil scientifique émet un **avis favorable** pour que le Professeur **BAHEDDI Mohamed** soit désigné comme nouveau directeur de thèse de la doctorante **LAMARA Samia**, avec maintien du même thème de recherche.

5.2 Département de génie électrique

5.2.1 Remplacement des directeurs de thèses de doctorat

Compte tenu :

- du procès-verbal du comité scientifique, n° 06 du 06 février 2025, du département de génie électrique ;
- des lettres de désistement, motivées par les départs à la retraite des encadreurs des doctorants mentionnés ci-après ;
- des engagements des nouveaux encadreurs à poursuivre l'encadrement des doctorants mentionnés ci-après ;

Le conseil scientifique émet un **avis favorable** au remplacement des directeurs de thèses des doctorants ci-après, tout en maintenant les mêmes thèmes de recherche.

Nom & Prénom	Doctorat	Ancien encadreur	Nouvel encadreur
ZAITER Ridha	Sciences	Pr. CHAOUCH Souad	Dr AKKARI Nadia
CHEBBI Azeddine	Sciences	Pr. CHAOUCH Souad	Pr. NAIT-SAID Mohamed Said (ENSERDD)
HAOUES Issam	LMD	Dr SELLAMI Said	Pr. BENSALEM Ahmed

5.2.2 Désistement du co-directeur de thèse du doctorante SID ALI Amira

Compte tenu :

- du procès-verbal du comité scientifique, n° 06 du 06 février 2025, du département de génie électrique ;
- de la demande de désistement du co-directeur de thèse **Dr BOUZIDI Belkacem** de la doctorante **SIDI ALI Amira** formulée par son directeur de thèse **Pr. MEBARKI Ghazali** ;

Le conseil scientifique émet un **avis favorable** au désistement du co-directeur de thèse de la doctorante **SIDI ALI Amira**, à savoir le **Dr BOUZIDI Belkacem**.

5.2.3 Désistement du doctorant DOUKHI Nacer

Compte tenu :

- du procès-verbal du comité scientifique, n° 06 du 06 février 2025, du département de génie électrique,
- de la demande présentée par le doctorant **DOUKHI Nacer**, inscrit en doctorat en sciences sous le numéro 022/ELT/02/2017 depuis l'année universitaire 2017/2018, et approuvée par son directeur de thèse, **Pr. BENSALEM Ahmed**,

Le conseil scientifique émet un **avis favorable** quant à la radiation du doctorant **DOUKHI Nacer** du registre des doctorants du département d'électrotechnique de la Faculté de Technologie de l'Université Batna 2.

Intitulé de la thèse : Amélioration des performances des réseaux électriques en utilisant les méthodes d'optimisation globale.

5.3 Département de génie mécanique

5.3.1 Ajout d'un co-directeur de thèse pour le doctorant MAACHE Abdelhak

Compte tenu :

- du procès-verbal du comité scientifique, n° 06 du 04 février 2025, du département de génie mécanique ;
- de la demande d'un ajout de co-encadreur de thèse du doctorant **MAACHE Abdelhak** établie par son directeur de thèse **Pr. MAZOUZ Hammoudi** ;
- de la lettre d'engagement établie par le **Pr. AMEDDAH Hacene**, attestant de son engagement en tant que co-encadrant de la thèse du doctorant **MAACHE Abdelhak** ;

Le Conseil Scientifique émet un **avis favorable** à l'ajout du **Pr. AMEDDAH Hacene** comme co-directeur de thèse du doctorant **MAACHE Abdelhak**.

5.3.2 Remplacement du directeur de thèse et réajustement de thème du doctorant BOUROUGA Houssemeddine

Compte tenu :

- du procès-verbal du comité scientifique, n° 06 du 04 février 2025, du département de génie mécanique ;
- de la demande de désistement de l'encadrement du doctorant **BOUROUGA Houssemeddine** établie par le **Pr. MIHI Abdelkader** à cause de son départ à la retraite ;
- de la lettre d'engagement établie par **Dr BOUZEGHAIA Nora** à poursuivre l'encadrement du doctorant **BOUROUGA Houssemeddine** ;
- de la demande de réajustement du thème de recherche du doctorant **BOUROUGA Houssemeddine**, formulée par sa nouvelle directrice de thèse **Dr BOUZEGHAIA Nora** ;

Le conseil scientifique émet un **avis favorable** au remplacement du directeur de thèse du doctorant **BOUROUGA Houssemeddine** par le **Dr BOUZEGHAIA Nora**, ainsi qu'au réajustement du thème de recherche, comme suit :

Ancien thème : Comportement à la corrosion des revêtements composites AL₂O₃ SIC dans un milieu agressif.

Nouveau thème : Elaboration et analyse des performances d'un revêtement composite AL₂O₃ SIC optimisé par l'utilisation d'un inhibiteur vert pour des applications en milieu corrosif.

5.3.3 Désignation du Dr BENARIOUA Mokhtar au poste de responsable de l'équipe de la spécialité Licence technologie automobile

Compte tenu :

- du décret exécutif, n° 08-130 du 3 mai 2008 portant statut particulier de l'enseignant chercheur en particulier les articles : 63, 64 et 65 ;
- de la proposition de désignation, au poste de responsable de l'équipe de la spécialité **Licence technologie automobile**, formulée par le chef de département de génie mécanique, et validée par le doyen de la faculté ;

Le conseil scientifique **approuve** la proposition faite par le chef de département concernant la désignation du Dr BENARIOUA Mokhtar au poste de responsable de l'équipe de la spécialité **Licence technologie automobile**.

5.3.4 Fin de fonctions du Pr. OUZANI Riadh au poste de responsable de l'équipe de la filière Aéronautique

Compte tenu :

- du décret exécutif, n° 08-130 du 3 mai 2008 portant statut particulier de l'enseignant chercheur en particulier les articles : 63, 64 et 65 ;
- de la proposition de fin aux fonctions, du Pr. OUZANI Riadh au poste de responsable de l'équipe de la **filière Aéronautique**, formulée par le doyen de la faculté ;

Le conseil scientifique **approuve** la proposition faite par le doyen de la faculté concernant la fin aux fonctions du Pr. OUZANI Riadh au poste de responsable de l'équipe de la **filière Aéronautique**.

5.3.5 Désignation de Mr HARROUG Mohamed Ridha au poste de responsable de l'équipe de la filière Aéronautique

Compte tenu :

- du décret exécutif, n° 08-130 du 3 mai 2008 portant statut particulier de l'enseignant chercheur en particulier les articles : 63, 64 et 65 ;
- de la proposition de désignation, de Mr HARROUG Mohamed Ridha, au poste de responsable de l'équipe de la **filière Aéronautique**, formulée par le chef du département de génie mécanique ;

Le conseil scientifique **approuve** la proposition faite par le chef de département concernant la désignation de Mr HARROUG Mohamed Ridha au poste de responsable de l'équipe de la **filière Aéronautique**.

5.4 Département d'électromécanique

5.4.1 Promotion au grade des maîtres assistants classe A pour l'enseignante BENBRAHIM Amel

Compte tenu :

- du procès-verbal d'installation n°344/UB2/SDPF/2023 du 02/09/2023 de l'enseignante BENBRAHIM Amel dans le corps des maîtres assistants classe B ;
- de la décision de titularisation n°460/SDPF/UB2/2024 du 24/11/2024 de l'enseignante BENBRAHIM Amel dans le corps des maîtres assistants classe B ;
- des 03 certificats d'inscriptions au doctorat en sciences à l'université Batna 2 de l'enseignante BENBRAHIM Amel ;
- du visa du chef du département d'électromécanique attestant de la satisfaction quant aux tâches pédagogiques accomplies par l'enseignante BENBRAHIM Amel ;

Le conseil scientifique donne **un avis favorable** pour la promotion de l'enseignante BENBRAHIM Amel dans le corps des maîtres assistants **classe A**.

5.5 Département de génie des procédés

5.5.1 Désignation de M. HAMADA Abba au poste de responsable de l'équipe de la spécialité Master génie des procédés des matériaux

Compte tenu :

- du décret exécutif, n° 08-130 du 3 mai 2008 portant statut particulier de l'enseignant chercheur en particulier les articles : 63, 64 et 65 ;
- de la demande de proposition de désignation au poste de responsable de l'équipe de la spécialité **Master Génie des procédés des matériaux** en date du 19/02/2025 formulée par le chef de département de **Génie des procédés** ;

Le conseil scientifique **approuve** la proposition faite par le chef de département concernant la désignation de **M. HAMADA Abla** au poste de responsable de l'équipe de la spécialité **Master génie des procédés des matériaux**.

5.6 Département d'hydraulique

5.6.1 Changement du directeur de thèse du doctorante MADI Meriem

Compte tenu :

- de la demande de désistement de l'encadrement du doctorante **MADI Meriem** établie par le **Dr BENKHALED Abdelkader** à cause de son départ à la retraite ;
- de l'engagement du **Pr. BAALI Fathi** (Université de Tébessa) à poursuivre les travaux de recherche de thèse de la doctorante **MADI Meriem** ;

Le conseil scientifique émet un **avis favorable** pour que le **Pr. BAALI Fathi** soit désigné comme nouveau directeur de thèse de la doctorante **MADI Meriem**, avec maintien du même thème de recherche.

6. Divers de la faculté

6.1 Organisation de la Conférence : The Second International Conference on Electrical Engineering and Advanced Technologies (ICEEAT'2025)

Compte tenu :

- du procès-verbal du comité scientifique, n° 06 du 06 février 2025, du département de génie électrique ;
- de l'étude, par le conseil scientifique du dossier, notamment le canevas de demande d'organisation d'une manifestation scientifique, présenté par **Dr Dalila KHAMARI** enseignante au département de génie électrique de la faculté de technologie de l'université Batna 2 ;
- de l'instruction quant à la demande d'organisation d'une manifestation scientifique émanant du service des relations extérieures de l'université Batna 2 ;
- de la directive n° 34 du 17 août 2020 émanant de la DGRSDT du MESRS au sujet des demandes d'organisation de manifestations scientifiques ;

Le conseil scientifique, après examen du dossier, encourage vivement et émet un **avis favorable** à la demande d'organisation de la conférence internationale en génie électrique intitulée : "ICEEAT'2025 – The Second International Conference on Electrical Engineering and Advanced Technologies".

6.2 Organisation du deuxième séminaire national de chimie en ligne SNC'25

Compte tenu :

- du procès-verbal du comité scientifique, n° 03 du 01 février 2025, du département de socle commun ST ;
- de l'étude, par le conseil scientifique du dossier, notamment le canevas de demande d'organisation d'une manifestation scientifique, présenté par **Dr Fayçal BAIRA** enseignant au département ST de la faculté de technologie de l'université Batna 2 ;
- de l'instruction quant à la demande d'organisation d'une manifestation scientifique émanant du service des relations extérieures de l'université Batna 2 ;
- de la directive n° 34 du 17 août 2020 émanant de la DGRSDT du MESRS au sujet des demandes d'organisation de manifestations scientifiques ;

Le conseil scientifique, après examen du dossier, encourage vivement et émet un **avis favorable** à la demande d'organisation du **deuxième séminaire national de chimie en ligne SNC'25**.

6.3 Organisation de la conférence : The First International Conference Hybrid on Chemistry, Material Energy and Environment (CMEE'25)

Compte tenu :

- du procès-verbal du comité scientifique, n° 03 du 01 février 2025, du département de socle commun ST,
- de l'étude, par le conseil scientifique du dossier, notamment le canevas de demande d'organisation d'une manifestation scientifique, présenté par **Dr Fayçal BAIRA** enseignant au département ST de la faculté de technologie de l'université Batna 2,
- de l'instruction quant à la demande d'organisation d'une manifestation scientifique émanant du service des relations extérieures de l'université Batna 2,
- de la directive n° 34 du 17 août 2020 émanant de la DGRSDT du MESRS au sujet des demandes d'organisation de manifestations scientifiques,

Le conseil scientifique, après examen du dossier, encourage vivement et émet un **avis favorable** à la demande d'organisation de la conférence : The First International Conference Hybrid on Chemistry, Material Energy and Environment (CMEE'25).

6.4 Organisation du 2^{ème} Congrès National de Génie Civil - L'avenir et les défis de la construction

Compte tenu :

- du procès-verbal du comité scientifique, n° 08 du 06 février 2025, du département de génie civil,
- de la demande présentée par le **Dr BENMOUSSA Samir** concernant la proposition d'un événement scientifique (2^{ème} congrès national de génie civil - L'avenir et les défis de la construction),
- du canevas de demande d'organisation d'une manifestation scientifique,
- de l'appel à communication (call for paper) présenté par le **Dr BENMOUSSA Samir**.

Le conseil scientifique encourage vivement et émet un **avis favorable** pour le déroulement de la manifestation scientifique intitulée : 2^{ème} Congrès National de Génie Civil - L'avenir et les défis de la construction, sous la présidence du Dr BENMOUSSA Samir, qui se tiendra à l'Université Batna 2, au sein du département de génie civil.

6.5 Retrait du Pr. BELLALA Djamel du Laboratoire d'Automatique et Productique

Compte tenu :

- du décret exécutif n° 19-231 du 13 août 2019 fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement du laboratoire de recherche,
- de la note émanant de la DGRSDT du MESRS concernant la procédure de suivi de la composante humaine des laboratoires de recherche, enregistrée par l'université en date du 15/08/2018 sous le n° 177,
- du procès-verbal du conseil du Laboratoire d'Automatique et Productique (LAP), sous la référence 01/2025 en date du 20 janvier 2025, au sujet du retrait du **Pr. BELLALA Djamel**;

Le conseil scientifique **prend acte de l'avis favorable** émis par le conseil du Laboratoire d'Automatique et Productique (LAP) concernant le retrait du **Pr. BELLALA Djamel** de la composante humaine du laboratoire LAP.

6.6 Modification de la composition humaine et création d'une nouvelle équipe de recherche au sein du Laboratoire d'Electrotechnique Batna (LEB)

Vu :

- Le décret exécutif n° 19-231 du 13 août 2019 fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des laboratoires de recherche,
- La note de la DGRSDT du MESRS relative au suivi de la composante humaine des laboratoires de recherche, enregistrée par l'université le 15 août 2018 sous le numéro 177,
- le procès-verbal du Conseil du Laboratoire d'Electrotechnique Batna (LEB), n° 01/LEB/UMBB2/2025, en date du 09 février 2025, concernant la création d'une nouvelle équipe de recherche au sein du LEB, dont l'intitulé est :
« **Recherche et Développement en Contrôle Industriel et Instrumentation Médicale** »

Dont les membres sont :

Nom & Prénom	Grade	Université	Qualité
AISSI Salim	M.C. A	Batna 2	Chef d'équipe
BAHA Hakim	M.C. B	Batna 2	Membre
CHAIBINOU Khaled	M.A. A	Batna 2	Membre

- le procès-verbal du conseil du Laboratoire d'Electrotechnique Batna (LEB), n° 02/LEB/UMBB2/2025, en date du 16 février 2025, concernant l'intégration du **Pr. CHAIBA Azeddine** au sein de l'équipe 3 : modélisation et commande des convertisseurs électromagnétiques double alimentés et énergie éolienne.

Le conseil scientifique **prend acte de l'avis favorable** émis par le conseil du Laboratoire d'Electrotechnique Batna (LEB) concernant :

- La création d'une nouvelle équipe de recherche au sein du LEB intitulée: « Recherche et Développement en Contrôle Industriel et Instrumentation Médicale »
- L'intégration du **Pr. CHAIBA Azeddine** au sein de l'équipe 3 : modélisation et commande des convertisseurs électromagnétiques double alimentés et énergie éolienne,

6.7 Changement de la composante humaine du laboratoire de recherche en mécanique des structures et matériaux (LaMSM)

Vu :

- Le décret exécutif n° 19-231 du 13 août 2019 fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des laboratoires de recherche,
- La note de la DGRSDT du MESRS relative au suivi de la composante humaine des laboratoires de recherche, enregistrée par l'université le 15 août 2018 sous le numéro 177,
- le procès-verbal du conseil du laboratoire de recherche en mécanique des structures et matériaux (LaMSM), n° 02/ 2025 en date du 02 février 2025, concernant les modifications dans les équipes du laboratoire, comme suit:

Nom & Prénom	Grade	Université	Equipe / Type de changement
MEFTAH Kamel	Professeur	Batna 2	Equipe 4 : (Intégration : membre associé)
AMMADJI Moussa	M.C. A	Batna 2	Equipe 5: (Intégration)
RAHMOUNI Khaoula	M.C. B	ISTA Oum El Bouaghi	Equipe 1: (Intégration)
DJEBARA Youcef	M.C. B	Batna 2	Déplacement de l'équipe 4 vers équipe 5
DJEBARA Abdelhakim	Professeur	Batna 2	Démission

Le conseil scientifique **prend acte** des modifications faite par le conseil du laboratoire de recherche en mécanique des structures et matériaux (LaMSM).

6.8 Intégration du Dr ABDELKRIM Farid au sein du laboratoire d'études des systèmes énergétiques industriels (LESEI)

Vu :

- Le décret exécutif n° 19-231 du 13 août 2019 fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des laboratoires de recherche ;
- La note de la DGRSDT du MESRS relative au suivi de la composante humaine des laboratoires de recherche, enregistrée par l'université le 15 août 2018 sous le numéro 177 ;
- Le procès-verbal du conseil du Laboratoire d'Études des Systèmes Énergétiques Industriels (LESEI), n° 01/LESEI/UB2/2025 en date du 13 février 2025, concernant l'intégration du Docteur **ABDELKRIM Farid** à l'équipe de recherche n° 02, intitulée : « Transferts de chaleur et de masse » ;

Le conseil scientifique **prend acte** de l'intégration du **Dr ABDELKRIM Farid** à l'équipe de recherche n° 02, intitulée : « Transferts de chaleur et de masse ».

6.9 Point abordé par le vice-doyen chargé de la pédagogie

Le vice-doyen en charge de la pédagogie a soulevé un point relatif aux conditions d'ouverture et de fermeture des spécialités, tel que mentionné dans la correspondance du MESRS n° 34/DGFE/2024 en date du 14 février 2024. Ce point porte sur les critères liés au nombre minimal d'étudiants inscrits requis pour le maintien ou la création d'une spécialité.

Conformément aux directives de la tutelle, le nombre minimal d'étudiants inscrits doit être compris entre 15 et 20 étudiants, hors quota de 20 %. Cette disposition vise à assurer la viabilité académique et pédagogique des spécialités offertes, tout en garantissant une gestion optimale des ressources et une qualité d'enseignement adéquate.

6.10 Demande de dérogation pour l'organisation des soutenances des thèses en journée pendant le mois du Ramadan

Le conseil scientifique de la faculté, après avoir examiné les directives ministérielles stipulant que les soutenances de thèses de doctorat doivent se tenir à partir de 17 heures, en dehors des heures de travail habituelles, et tenant compte des contraintes liées à la période du Ramadan, sollicite une dérogation pour autoriser que les soutenances se déroulent intégralement durant la journée. Cette décision exceptionnelle vise à faciliter la participation des membres du jury, des candidats et du public, tout en respectant les impératifs liés à cette période particulière.

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance fut levée à 12H30.

Le vice-doyen chargé de la post-graduation

Le président du conseil scientifique

Université Batna 2 (Mostefa Ben Boulaïd)
Faculté de Technologie
Cellule de l'enseignement à distance



Annexe 1 : Demande pour l'expertise technique d'un cours sur la plateforme Moodle
 (à remplir et à envoyer par email au service de l'EAD)

Nom et Prénom :

Grade :

Tél. :

E-mail professionnel :

Département :

Intitulé de la matière selon le canevas:

Nature de la matière (Fondamentale, découverte ou transversale) :

Type de la matière (Cours, TD, TP) :

Niveau d'enseignement (L1, L2, L3, M1, M2, Ing.):

Filière :

Spécialité :

Lien du cours sur la plateforme :

Batne le :

Signature

Université Batna 2 (Mostefa Ben Boulaid)
Faculté de Technologie
Cellule de l'enseignement à distance
Référence du PV :/EAD/FT/UB2/2025



Annexe 2 : PV d'expertise technique

(A établir par la cellule de l'enseignement à distance)

Compte tenu du résultat d'expertise de la matière déposée sur la plateforme Moodle par :

Enseignant(e) : (Nom et prénom).....

Département :.....

Intitulé de la matière :.....

Nature (Cours, TD, TP) :.....

Niveau enseigné :.....

Date et heure de l'expertise :.....

L'unité d'enseignement à distance émet un avis (**favorable** ou **défavorable**) concernant l'expertise technique du cours susmentionné.

Batna le :.....

Signature et caché

Université Batna 2 (Mostefa Ben Boulaïd)
Faculté de Technologie



Annexe 3: Fiche de candidature pour l'expertise scientifique d'un cours en ligne

(À remplir et à déposer auprès du comité scientifique du département)

- A déposer par le candidat auprès du service de la PG du département de rattachement.
- Joindre avec cette candidature une copie de l'attestation de production pédagogique délivré par le chef du département.

Nom et Prénom :
 Tel :
 E-mail :
 Faculté:
 Département :
 Intitulé de la matière (Mettre le titre du cours mentionné sur la plateforme):
 Nature (Cours, TD, TP) :
 Niveau enseigné :
 Lien du cours sur la plateforme :

Nous tenons à vous informer que l'expertise porte sur les critères suivants :

1. Le contenu du cours doit être validé par les instances scientifiques ;
2. Le cours doit être enseigné en ligne durant au moins le semestre précédent ;
3. La description de la matière sur la page d'accueil ;
4. Proposition des ressources d'aide (documents, lien utiles, etc.) ;
5. Présence des activités d'apprentissage en vue d'une évaluation formative ;
6. La matière doit être conçue en unités d'apprentissage ;
7. La formulation des objectifs ou des compétences visées ;
8. La présence des outils d'interaction et de visioconférence via la plateforme ;

Charte

L'insertion des références bibliographiques est obligatoire pour tout support pédagogique personnel basé sur des ressources externes éditées par d'autres auteurs.

Pour éviter le plagiat*, il faut savoir que :

- Toute section ou citation incluse dans votre document à mettre en ligne, qui est empruntée intégralement ou partiellement d'un autre document (quelle que soit sa provenance et son importance en termes de quantité, ne serait-ce que quelques lignes), doit être mise entre guillemets en indiquant clairement le ou les sources d'origine dans la liste des références bibliographiques.
- Toute section paraphrasée d'un autre document, incluse dans le vôtre document à mettre en ligne, doit être impérativement accompagnée de la citation claire et précise des références bibliographiques.
- Tout type d'adaptation (traduction ou toute autre forme) insérée dans votre document à mettre en ligne, nécessite la citation d'une manière claire des références des sources d'origine.

*** Pour plus d'informations sur les précautions à prendre pour éviter tout plagiat, veuillez consulter l'arrête 933 du 128 juillet 2016 fixant les règles relatives à la prévention et la lutte contre le plagiat.**

Je déclare avoir pris connaissance de l'éthique de production des supports pédagogiques et j'assume mon entière responsabilité quant au dépôt en ligne de mon support pédagogique sur la plateforme de l'enseignant à distance de l'Université de Batna 2 (Mostefa Ben Boulaïd).

Lu et approuvé (Nom, prénom et signature)



Annexe 4 : Modèle de l'attestation
République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Université Batna 2 (Mostefa Ben Boulaïd)
Faculté de Technologie
Département :

ATTESTATION

(Délivrée pour un dossier de candidature au Professorat ou à l'Habilitation universitaire)

Compte tenu:

- du **PV d'expertise technique** émis par l'unité de l'enseignement à distance (Références du PV EAD) ;
- du **PV d'expertise scientifique et pédagogique** du comité scientifique du département (Références du PV CSD) ;

Monsieur/Madame le/la président(e) du comité scientifique du département..... , atteste que :

L'enseignant(e):.....

a mis en ligne sur la plateforme de l'enseignement à distance de l'université Batna 2, la matière :

Intitulé :.....

Nature(Cours, TD, TP) :.....

Niveau enseigné :.....

Batna le : (insérer la date)

Le/la président(e) du comité scientifique du département

Signature et cachet